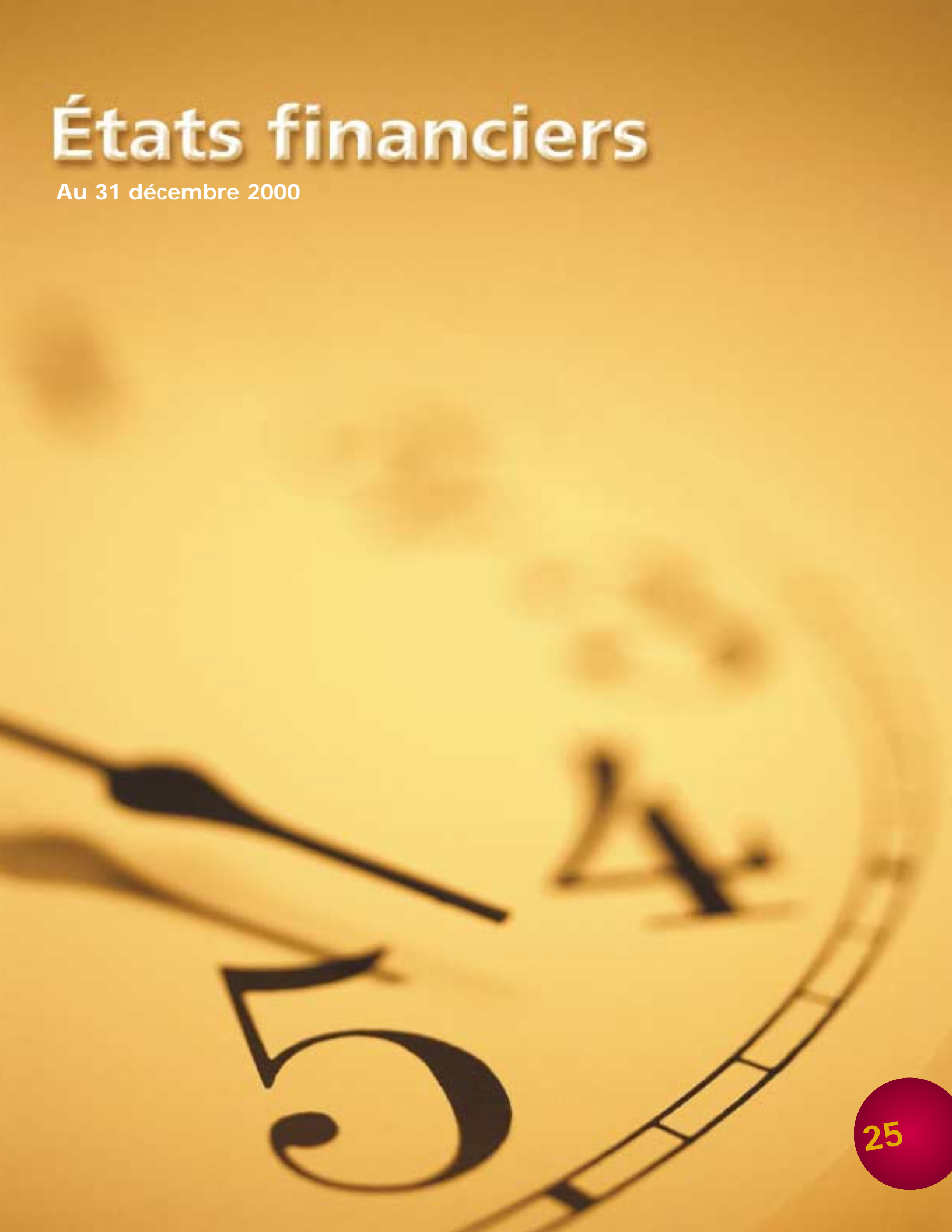


États financiers

Au 31 décembre 2000



Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

États financiers

Au 31 décembre 2000

Sommaire

Rapport des vérificateurs	27
États financiers	
État des activités financières	28
État des activités d'investissement	29
Bilan	30
État des fonds réservés	31
État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme	32
État de l'évolution de la situation financière	33
Notes complémentaires	35
Renseignements supplémentaires	43

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal au 31 décembre 2000 ainsi que les états des activités financières, des activités d'investissement, des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers soient exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2000, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.



Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal
Le 13 mars 2001

État des activités financières

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	Budget	2000	1999
Revenus			
Voyageurs (note 4)	289 635	296 956	285 145
Contribution des municipalités du territoire de la CUM (note 5)	231 600	231 600	254 600
Subventions du gouvernement du Québec (note 6)	69 097	64 583	57 877
Contributions de l'Agence métropolitaine de transport (note 7)	64 800	66 233	70 030
Contribution de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (note 8)	1 803	1 803	831
Autres revenus	13 548	16 836	14 160
	<u>670 483</u>	<u>678 011</u>	<u>682 643</u>
Revenus relatifs aux activités d'investissement (note 9)	—	4 131	6 973
Revenus de placements du fonds d'amortissement	—	5 037	2 553
	<u>670 483</u>	<u>687 179</u>	<u>692 169</u>
Dépenses			
Service autobus et métro	523 181	530 397	541 893
Service de transport adapté	24 036	24 987	24 085
Service de la dette et frais de financement (note 10)	40 191	38 077	36 328
Dépenses imprévues	5 848	395	850
Maintien des actifs	11 500	11 271	9 232
	<u>604 756</u>	<u>605 127</u>	<u>612 388</u>
Autres activités financières			
Remboursement en capital	31 951	25 966	29 604
Remboursement de la dette effectué par le fonds d'amortissement	—	35 731	21 273
Transfert à l'état des activités d'investissement			
Contributions à même les revenus généraux	3 407	5 614	4 570
Contributions à même les revenus spécifiques	—	4 131	6 973
	<u>35 358</u>	<u>71 442</u>	<u>62 420</u>
	<u>640 114</u>	<u>676 569</u>	<u>674 808</u>
Excédent des activités financières avant affectations			
	<u>30 369</u>	<u>10 610</u>	<u>17 361</u>
Affectations			
Surplus accumulé de l'année précédente affecté à l'exercice en cours	5 000	6 487	538
Virement aux fonds réservés			
Contributions à même les revenus généraux	(35 369)	(38 657)	(30 132)
Contributions à même les revenus spécifiques	—	(5 037)	(2 553)
Virement pour le remboursement de la dette provenant des fonds réservés	—	35 731	21 273
	<u>(35 369)</u>	<u>(7 963)</u>	<u>(11 412)</u>
Excédent	<u>—</u>	<u>9 134</u>	<u>6 487</u>

État des activités d'investissement

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Sources de financement		
Emprunt à long terme émis	21 338	105 000
Transfert de l'état des activités financières		
Contributions à même les revenus généraux	5 614	4 570
Contributions à même les revenus spécifiques	4 131	6 973
Fonds réservés	2 600	4 904
	<u>33 683</u>	<u>121 447</u>
Dépenses d'investissement		
Immeubles	804	—
Réseau initial et les prolongements du métro	53	97
Améliorations aux infrastructures du métro	—	403
Matériel roulant - autobus	880	—
Matériel roulant - autres	3 216	951
Équipement de bureau et logiciels	7 121	9 741
Machinerie, outillage et équipement	226	—
Immobilisations en cours	31 225	70 825
	<u>43 525</u>	<u>82 017</u>
Financement réalisé (à réaliser) de l'exercice	<u>(9 842)</u>	<u>39 430</u>

Bilan

au 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

31 décembre
2000

1^{er} janvier
2000

Acifif

Actif à court terme

Encaisse	8 599	13 041
Acceptation bancaire, au coût, échéant en janvier 2001	1 995	2 992
Certificats de dépôt, au coût, échéant en janvier 2001	7 797	—
Encaisse et placements affectés (note 11)	82 423	75 560
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 12)	11 409	13 394
Contributions de l'Agence métropolitaine de transport à recevoir	13 465	14 982
Contribution de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal à recevoir	901	911
Autres débiteurs (note 13)	36 491	19 150
Refinancement en cours	—	10 570
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	14 609	15 254
Tranche exigible à court terme des créances à long terme (note 16)	22 385	25 192
	<u>200 074</u>	<u>191 046</u>

Immobilisations (note 14)	888 169	906 550
Frais reportés (note 15)	3 286	—
Créances à long terme (note 16)	210 257	232 941
	<u>1 301 786</u>	<u>1 330 537</u>

Passif et Avoir

Passif à court terme

Emprunts à court terme	65 021	43 909
Comptes fournisseurs et frais courus (note 17)	87 089	93 365
Revenu reporté à l'exercice suivant	9 134	6 487
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 18)	57 828	71 836
	<u>219 072</u>	<u>215 597</u>

Dette à long terme (note 18)	417 742	433 570
Subventions reportées	223 446	238 395
	<u>860 260</u>	<u>887 562</u>

Avoir

Montants à pourvoir dans le futur (note 19)	(28 259)	(30 376)
Fonds réservés	47 990	52 469
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	421 795	420 882
	<u>441 526</u>	<u>442 975</u>
	<u>1 301 786</u>	<u>1 330 537</u>

État des fonds réservés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	Solde au début	Virement des activités financières	Virement aux activités financières	Virement aux activités d'investissement	Solde à la fin
Fonds d'amortissement	75 560	42 594	(35 731)	—	82 423
Fonds de roulement	1 500	1 100	—	(2 600)	—
Financement des projets en cours	(24 814)	—	—	(9 850)	(34 664)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	223	—	—	8	231
	<u>52 469</u>	<u>43 694</u>	<u>(35 731)</u>	<u>(12 442)</u>	<u>47 990</u>

État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

	2000
Solde au début de l'exercice	420 882
Ajouter	
Acquisitions d'immobilisations	43 525
Remboursement de la dette à long terme	71 836
Amortissement des subventions reportées	14 949
	<u>130 310</u>
Déduire	
Amortissement des immobilisations	61 906
Réduction des créances à long terme	25 491
Émission de dettes à long terme	
activités d'investissement	21 338
activités financières	20 662
	<u>129 397</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>421 795</u></u>

État de l'évolution de la situation financière

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000

(en milliers de dollars)

2000

Activités de fonctionnement

Excédent	9 134
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités	
Affectation de l'excédent de l'exercice précédent	(6 487)
Virement aux fonds réservés	<u>1 100</u>
	3 747
Éléments n'affectant pas le fonctionnement	
Transfert à l'état des activités d'investissement	5 614
Remboursement en capital	25 966
Virement aux fonds réservés	<u>37 557</u>
	72 884
Variation nette des éléments hors caisse	
Subventions et contributions à recevoir	3 512
Débiteurs	(17 341)
Refinancement en cours	10 570
Stocks	645
Créditeurs et frais courus	(6 276)
Frais reportés	(3 286)
Montants à pourvoir dans le futur	<u>2 117</u>
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	<u>62 825</u>

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et liquidités utilisées des activités d'investissement	<u>(43 525)</u>
---	-----------------

Activités de financement

Émission de dettes à long terme	42 000
Remboursement de dettes à long terme	(61 697)
Portion des émissions affectées au refinancement	(20 662)
Subventions, contributions et autres liées aux activités d'investissement	4 131
Revenus de placements du fonds d'amortissement	<u>5 037</u>
Liquidités utilisées des activités de financement	<u>(31 191)</u>
Diminution des liquidités	(11 891)
Situation des liquidités au début	<u>47 684</u>
Situation des liquidités à la fin	<u>35 793</u>

Les liquidités sont composées de l'encaisse, des acceptations bancaires, des certificats de dépôt et des emprunts à court terme.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2000

1- Statut et nature des activités

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (ci-après la Société), est constituée en vertu de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal et a pour responsabilité d'organiser et de fournir le transport en commun, principalement dans les 28 municipalités du territoire de l'île de Montréal.

2- Changements de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2000, la Société a adopté prospectivement les nouvelles conventions comptables publiées dans le Manuel de présentation de l'information financière municipale. Les principales modifications sont l'élimination de la comptabilité par fonds, le remplacement complet du jeu d'états financiers, l'adoption de la méthode de la comptabilité d'exercice pour les revenus et les dépenses et l'amortissement des immobilisations et leur présentation au bilan. De plus, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, le bilan n'est pas présenté sur une base comparative avec les données 1999. L'effet global de ces modifications sur l'avoir est présenté sous la rubrique *Montants à pourvoir dans le futur*.

Ces modifications comptables ont entraîné les impacts suivants sur l'état des activités financières et le bilan de la Société :

(en milliers de dollars)

2000

Dépenses

Augmentation des dépenses

Service autobus et métro

Bénéfices de vacances

Congés de maladie

1 448

231

1 679

Diminution de l'excédent

(1 679)

Bilan

Augmentation (diminution) de l'actif

Immobilisations

Créances à long terme

(1 503 112)

232 642

(1 270 470)

Augmentation (diminution) du passif

Comptes fournisseurs et frais courus

Subventions reportées

Revenu reporté à l'exercice suivant

29 938

223 446

(1 679)

251 705

Diminution de l'avoir

Montants à pourvoir dans le futur

Investissement net dans les éléments d'actif à long terme

(28 259)

(1 493 916)

(1 522 175)

Notes complémentaires

au 31 décembre 2000

3- Énoncé des principales conventions comptables

Principes comptables

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le Manuel de présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

États financiers cumulés

Les états financiers de la Société sont présentés sur une base cumulative de façon à représenter l'ensemble de ses activités et transactions sans égard à sa structure comptable.

Revenus et dépenses

La Société utilise la méthode de la comptabilité d'exercice selon laquelle les revenus et les dépenses sont comptabilisés à l'exercice au cours duquel ont lieu les transactions ou les faits.

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des particularités suivantes:

Les dépenses reliées aux régimes de retraite des employés sont enregistrées sur base de caisse.

Stocks

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement.

Fonds réservés

Fonds d'amortissement

Ce fonds sert à accumuler des sommes pour rembourser certaines dettes à long terme.

Fonds de roulement

Ce fonds sert à l'acquisition de dépenses en immobilisations. Les sommes utilisées devront être remboursées sur une période maximale de 5 ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon la méthode d'amortissement linéaire selon les périodes suivantes:

Terrains	40 ans
Immeubles	40 ans
Réseau initial et les prolongements du métro	40 et 100 ans
Améliorations aux infrastructures du métro	40 et 100 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel roulant - autobus	16 ans
Matériel roulant - autres	5 ans et 10 ans
Infrastructures régionales	15 et 25 ans
Équipement de bureau et logiciels	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	15 et 25 ans
Immobilisations en cours	Selon la catégorie d'immobilisations (10, 15, 16, 20, 25 et 40 ans)

La dépense d'amortissement n'est pas comptabilisée à l'état des activités financières. Cette dépense est présentée à l'état de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme.

Les subventions reportées sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. Les immobilisations en cours sont amorties dès leur date de mise en service, sans égard à la date de fermeture du règlement d'emprunt.

Amortissement du montant à pourvoir dans le futur

Le montant à pourvoir dans le futur pour les banques de maladie et les bénéficiaires de vacances accumulées avant le 1^{er} janvier 2000 est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 20 ans. La dépense enregistrée à l'état des activités financières représente le plus élevé de l'amortissement ou des déboursés annuels.

État du coût des services municipaux

Aucun état du coût des services municipaux n'a été présenté puisqu'il n'apportait aucune information supplémentaire au lecteur.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2000

4- Revenus voyageurs

(en milliers de dollars)

	Budget	2000	1999
Service autobus et métro	272 157	277 947	266 045
Service de transport adapté	940	926	920
Revenus régionaux ⁽¹⁾	16 538	18 083	18 180
	<u>289 635</u>	<u>296 956</u>	<u>285 145</u>

⁽¹⁾ Les revenus régionaux attribuables à la Société proviennent du partage de la vente des titres de transport métropolitain.

5- Contribution des municipalités du territoire de la CUM

(en milliers de dollars)

	Budget	2000	1999
Contribution versée au cours de l'exercice	231 600	231 600	231 600
Virement d'une portion de l'excédent de l'exercice 1998 (conformément au budget de 1999)	—	—	23 000
	<u>231 600</u>	<u>231 600</u>	<u>254 600</u>

6- Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)

	Budget	2000	1999
Immobilisations ^(a)	48 734	45 375	38 878
Service de transport adapté ^(b)	19 063	19 394	17 556
Indemnisation de la crise du verglas	—	(186)	1 443
Implantation des autobus à plancher surbaissé	1 300	—	—
	<u>69 097</u>	<u>64 583</u>	<u>57 877</u>

a) Programme d'aide au transport en commun :

En vertu du programme d'aide au transport en commun du gouvernement du Québec et d'ententes particulières, la Société est éligible à des subventions relatives aux dépenses admissibles (achat d'autobus, construction d'immeubles, rénovation des stations de métro, rénovation de voitures de métro et autres dépenses spécifiques) qu'elle a encourues au cours de l'exercice 2000 à des taux variant de 50 % à 75 %.

Ces subventions sont versées sous la forme d'une contribution au service de la dette ou d'un paiement au comptant, selon les modalités prévues au programme d'aide et aux ententes particulières.

b) Transport adapté aux personnes handicapées :

En vertu des pouvoirs que confère au ministre des Transports l'arrêté en Conseil 2071-79, la Société est éligible à une subvention égale à 75 % des coûts encourus du service de transport adapté jugés admissibles par le ministre des Transports et préalablement approuvés par celui-ci.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2000

7- Contributions de l'Agence métropolitaine de transport

Les contributions de l'Agence métropolitaine de transport se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)

	Budget	2000	1999
Reliée aux déplacements sur le réseau du métro ^(a)	40 420	41 800	41 190
Reliée aux déplacements sur les lignes d'autobus métropolitaines ^(a)	6 169	6 102	6 077
Reliée aux équipements et infrastructures ^(b)	2 493	2 532	2 432
	49 082	50 434	49 699
Financement de la dette - trains de banlieue ^(c)	15 718	15 799	20 331
	<u>64 800</u>	<u>66 233</u>	<u>70 030</u>

a) Autobus et métro :

La Société reçoit de l'Agence une contribution financière servant à compenser les coûts reliés au transport métropolitain par autobus et à l'exploitation du métro.

Cette somme est établie sur la base du nombre de déplacements pour les utilisateurs du métro et autobus sur le réseau métropolitain.

b) Équipements et infrastructures régionaux :

L'Agence doit acquérir de la Société les équipements et les infrastructures nécessaires au réseau de transport métropolitain par autobus. Au 31 décembre 2000, le contrat précisant la date et les modalités de transfert de ces actifs n'est pas signé. Malgré ce transfert de propriété éventuel, la Société demeure responsable du service de la dette afférent au financement de ces biens. Cependant, l'Agence rembourse à la Société les coûts d'exploitation de ceux-ci et le service de la dette, déduction faite de toute subvention gouvernementale.

c) Trains de banlieue :

Depuis le 1^{er} janvier 1996, l'Agence succède aux droits et obligations de la Société à l'égard du réseau de trains de banlieue.

Le matériel roulant ferroviaire et tout autre actif relié à l'exploitation du réseau de trains de banlieue sont la propriété de l'Agence. Toutefois, la Société conserve la dette à long terme afférente à ces biens. L'Agence rembourse à la Société le capital et les intérêts, et est garante, en cas de défaut, du remboursement du service de la dette relatif aux trains de banlieue.

8- Contribution de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal

Cette contribution, déterminée par un décret gouvernemental, correspond à la quote-part de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal dans le partage des coûts d'exploitation et d'immobilisations du métro reliant son territoire à celui de la Société. La contribution de l'exercice s'élève à 1 802 598 \$ (831 193 \$ en 1999).

9- Revenus relatifs aux activités d'investissement

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport relativement aux rénovations des stations de métro	1 411	5 231
Subvention relative à l'implantation des autobus à plancher surbaissé	1 767	1 645
Produit de disposition d'immeubles	900	—
Transfert des actifs du métro selon les exigences légales	53	97
	<u>4 131</u>	<u>6 973</u>

Notes complémentaires

au 31 décembre 2000

10- Service de la dette et frais de financement

(en milliers de dollars)

	Budget	2000	1999
Frais de financement à court terme	2 136	4 033	4 412
Service de la dette – intérêts	39 386	36 381	35 699
Revenus d'intérêts	(1 331)	(2 337)	(3 783)
	<u>40 191</u>	<u>38 077</u>	<u>36 328</u>

11- Encaisse et placements affectés

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Encaisse	298	2 400
Certificat de dépôt, au coût	6 262	3 520
Bons du trésor, au coût non amorti	—	10 408
Acceptations bancaires	—	15 071
Obligations et coupons d'obligations, au coût non amorti (valeur marchande 75 297 \$, 42 259 \$ au 1 ^{er} janvier 2000)	74 839	43 484
Intérêts à recevoir	1 024	677
	<u>82 423</u>	<u>75 560</u>

12- Subventions du gouvernement du Québec à recevoir

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Immobilisations	2 165	3 895
Service de transport adapté	6 307	6 035
Indemnisation de la crise du verglas	1 030	2 349
Implantation des autobus à plancher surbaissé	1 907	1 115
	<u>11 409</u>	<u>13 394</u>

13- Autres débiteurs

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Revenus régionaux à recevoir	3 671	4 108
Versements pour accidents de travail à récupérer	3 540	4 861
Réclamations de taxes aux gouvernements	983	972
Comptes clients généraux	8 318	5 418
Dépôt pour l'achat d'autobus	17 452	—
Autres	2 527	3 791
	<u>36 491</u>	<u>19 150</u>

Notes complémentaires

au 31 décembre 2000

14- Immobilisations

(en milliers de dollars)

2000

	Coût	Amortissement	Valeur nette	Coût au 1 ^{er} janvier
Terrains	4 591	163	4 428	4 591
Immeubles	87 567	3 181	84 386	84 148
Réseau initial et les prolongements du métro	320 325	16 834	303 491	320 272
Améliorations aux infrastructures du métro	19 174	971	18 203	18 322
Améliorations locatives	4 104	483	3 621	4 104
Matériel roulant - autobus	119 593	14 926	104 667	118 713
Matériel roulant - autres	13 713	2 375	11 338	10 497
Infrastructures régionales	11 065	3 961	7 104	3 040
Équipement de bureau et logiciels	70 686	8 336	62 350	59 017
Machinerie, outillage et équipement	6 718	570	6 148	6 492
Immobilisations en cours	292 539	10 106	282 433	277 354
	<u>950 075</u>	<u>61 906</u>	<u>888 169</u>	<u>906 550</u>

Au 31 décembre 1999, la Société possédait des immobilisations pour une somme de 2 372 603 000 \$ avant d'amortir selon les nouvelles normes comptables municipales entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

Subventions reportées	<u>238 395</u>	<u>14 949</u>	<u>223 446</u>	<u>238 395</u>
-----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

15- Frais reportés

Au cours de l'exercice, la Société a entrepris un important programme de réfection des équipements fixes du métro. Ce programme a engendré des coûts de l'ordre de 3 286 362 \$ en 2000 principalement pour la réalisation d'études préliminaires au projet.

Ces dépenses de nature capitalisable seront financées par règlement d'emprunt et feront l'objet d'une subvention selon le programme d'aide au transport en commun. Or, au 31 décembre 2000, le ministère des Affaires municipales n'avait pas encore approuvé le règlement d'emprunt.

16- Créances à long terme

(en milliers de dollars)

31 décembre
2000

1^{er} janvier
2000

Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme (note 18)		
Gouvernement du Québec	184 266	193 816
Agence métropolitaine de transport	48 376	64 317
	<u>232 642</u>	<u>258 133</u>
Tranche exigible à court terme	(22 385)	(25 192)
	<u>210 257</u>	<u>232 941</u>

Notes complémentaires

au 31 décembre 2000

17- Comptes fournisseurs et frais courus

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Fournisseurs	13 519	9 286
Frais courus	4 283	5 012
Salaires et charges sociales	23 142	28 048
Congés de maladie à payer	11 775	12 605
Vacances à payer	18 163	17 771
Retenues sur contrats et dépôts de garantie	2 592	3 920
Intérêts curus	7 214	8 172
Autres	6 401	8 551
	<u>87 089</u>	<u>93 365</u>

18- Dette à long terme

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Obligations et emprunts bancaires, à des taux d'intérêt variant de 5,00 % à 9,6 %, (4,85 % à 11,50 % en 1999) échéant de mars 2001 à février 2010	475 570	505 406
Versements exigibles sur la dette à long terme	(57 828)	(71 836)
	<u>417 742</u>	<u>433 570</u>

La dette à long terme est constituée d'obligations et d'emprunts bancaires qui sont des obligations directes et générales des municipalités du territoire de la Société. Ces municipalités sont conjointement et solidairement responsables avec la Société du paiement des intérêts et du capital des obligations.

Les versements exigibles sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

2001	57 828
2002	29 959
2003	55 574
2004	77 772
2005	58 759
2006 et suivants	195 678
Total des paiements minimums exigibles	<u>475 570</u>

La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante :

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Montants accumulés au fonds d'amortissement	82 423	75 560
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme		
Des municipalités du territoire de la CUM	160 505	171 713
Du gouvernement du Québec	184 266	193 816
De l'Agence métropolitaine de transport	48 376	64 317
	<u>393 147</u>	<u>429 846</u>
	<u>475 570</u>	<u>505 406</u>

Notes complémentaires

au 31 décembre 2000

19- Montants à pourvoir dans le futur

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Bénéfices de vacances	16 716	17 771
Congés de maladie	11 543	12 605
	<u>28 259</u>	<u>30 376</u>

La variation de 2 117 \$ entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2000 a été imputée à l'état des activités financières.

20- Engagements

a) Baux à long terme :

La Société s'est engagée d'après des baux à long terme échéant du 31 décembre 2001 au 31 octobre 2010 à verser une somme de 33 654 637 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 4 694 653 \$ en 2001, 4 521 840 \$ en 2002, 4 670 691 \$ en 2003, 4 582 834 \$ en 2004 et 4 505 037 \$ en 2005.

Un des baux comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont la Société pourra se prévaloir en donnant un préavis.

b) Contrat d'impartition de la centrale informatique :

La Société s'est engagée à verser une somme totale de 4 279 356 \$, soit 2 139 678 \$ annuellement pour 2001 et 2002, pour l'impartition de sa centrale informatique.

c) Devises étrangères :

La Société s'est engagée, auprès d'une institution bancaire, à acheter pour les deux prochains exercices 17 741 000 francs français à un taux prédéterminé représentant 4 459 890 \$CAN. Cette entente a été négociée dans le but de protéger la Société du risque de fluctuation des devises sur le marché, compte tenu qu'un contrat avec un fournisseur est payable en partie en francs français.

d) Programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro :

La Société s'est engagée d'après un contrat avec une firme d'ingénieurs pour une somme maximale de 21 000 000 \$ pour les exercices 2001 à 2005 afin d'établir et opérer un bureau de projets responsable de la réalisation du programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro.

21- Régimes de retraite

Les régimes de retraite de la Société sont des régimes contributifs à prestations déterminées. Des évaluations actuarielles ont été effectuées en 1998 afin de déterminer la valeur actualisée des prestations au prorata des années de service. Ces évaluations ont démontré des surplus de l'ordre de 297 243 000 \$. L'actif des caisses de retraite est basé sur la juste valeur où les fluctuations sont étalées sur 3 ans. Au 31 décembre 2000, l'actif des caisses de retraite et la valeur actualisée des prestations de retraite constituées n'étaient pas disponibles. À titre indicatif, ces valeurs extrapolées s'élevaient respectivement à 2 303 887 000 \$ et 1 882 680 000 \$ au 31 décembre 1999. En l'an 2000, la Société n'a constaté aucune dépense à l'état des activités financières ayant obtenu des congés de cotisation.

22- Éventualités

Le total des montants réclamés par les parties demandresses s'établit à 13 144 240 \$ (17 065 338 \$ en 1999). Ces réclamations sont constituées de recours collectifs, de causes individuelles, de blessures corporelles, de dommages matériels et de divers autres litiges. La Société a provisionné au 31 décembre 2000 un montant jugé suffisant pour ces réclamations.

Renseignements supplémentaires

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

Transfert à l'état des activités d'investissement

(Contribution à même les revenus généraux)

(en milliers de dollars)

	Budget	2000	1999
Service autobus et métro	1 411	4 090	4 570
Service de transport adapté	1 496	1 524	—
Maintien des actifs	500	—	—
	<u>3 407</u>	<u>5 614</u>	<u>4 570</u>

Immobilisations

(en milliers de dollars)

	Solde au 01-01-2000	Acquisition	Reclassement	Amortissement	Solde au 31-12-2000
Terrains	4 591	—	—	163	4 428
Immeubles	84 148	804	2 615	3 181	84 386
Réseau initial et les prolongements du métro	320 272	53	—	16 834	303 491
Améliorations aux infrastructures du métro	18 322	—	852	971	18 203
Améliorations locatives	4 104	—	—	483	3 621
Matériel roulant - autobus	118 713	880	—	14 926	104 667
Matériel roulant - autres	10 497	3 216	—	2 375	11 338
Infrastructures régionales	3 040	—	8 025	3 961	7 104
Équipement de bureau et logiciels	59 017	7 121	4 550	8 336	62 352
Machinerie, outillage et équipement	6 492	226	—	570	6 148
Immobilisations en cours	277 354	31 225	(16 042)	10 106	282 431
	<u>906 550</u>	<u>43 525</u>	<u>—</u>	<u>61 906</u>	<u>888 169</u>

Au 31 décembre 1999, la Société possédait des immobilisations pour une somme de 2 372 603 000 \$ avant d'amortir selon les nouvelles normes comptables municipales entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

Dette à long terme

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Obligations, 30 000 000 \$		
11,50 %, échéant le 17 juillet 2000	—	19 140
Obligations, 39 500 000 \$		
11,50 %, échéant le 14 décembre 2000	—	16 591
Obligations, 48 000 000 \$		
9,50 %, échéant le 5 décembre 2001 ^(a)	22 626	22 626
Obligations, 70 000 000 \$		
7,75 %, échéant le 30 septembre 2000	—	6 300
8,00 %, échéant le 30 septembre 2001	6 300	6 300
8,00 %, échéant le 30 septembre 2002	6 300	6 300
8,75 %, échéant le 30 septembre 2007	7 000	7 000
Obligations, 60 000 000 \$		
8,15 %, échéant le 2 juin 2003 ^(b)	18 500	18 500
Obligations, 52 000 000 \$		
7,50 %, échéant le 23 septembre 2003 ^(b)	19 550	19 550
Obligations, 50 000 000 \$		
6,90 %, échéant le 3 mars 2004 ^(b)	26 200	26 200
Obligations, 50 000 000 \$		
9,60 %, échéant le 9 décembre 2004	19 460	19 460
Obligations, 40 000 000 \$		
8,40 %, échéant le 12 mai 2000	—	7 770
9,10 %, échéant le 12 mai 2005 ^(c)	20 195	20 195
Obligations, 30 000 000 \$		
7,50 %, échéant le 19 juillet 2000	—	9 062
8,40 %, échéant le 19 juillet 2005 ^(c)	11 242	11 242
Obligations, 10 500 000 \$		
6,10 %, échéant le 12 mars 2000	—	2 255
6,50 %, échéant le 12 mars 2001	2 435	2 435
Obligations, 30 000 000 \$		
7,10 %, échéant le 18 juillet 2001 ^(a)	14 940	14 940
8,10 %, échéant le 18 juillet 2006 ^(c)	15 060	15 060

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

Dettes à long terme (suite)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
Obligations, 30 000 000 \$		
5,25 %, échéant le 5 juin 2000	—	3 150
5,65 %, échéant le 5 juin 2001	3 400	3 400
6,00 %, échéant le 5 juin 2002	3 675	3 675
6,25 %, échéant le 5 juin 2003	2 415	2 415
6,50 %, échéant le 5 juin 2004	2 605	2 605
6,60 %, échéant le 5 juin 2005	2 815	2 815
6,75 %, échéant le 5 juin 2006	3 040	3 040
6,85 %, échéant le 5 juin 2007	3 280	3 280
Obligations, 40 000 000 \$		
4,85 %, échéant le 4 juin 2000	—	5 293
5,10 %, échéant le 4 juin 2001	5 717	5 717
5,20 %, échéant le 4 juin 2002	6 174	6 174
5,25 %, échéant le 4 juin 2003	6 668	6 668
5,70 %, échéant le 4 juin 2008 ^(c)	11 248	11 248
Obligations, 35 000 000 \$		
5,00 %, échéant le 8 avril 2002 ^(c)	11 250	11 250
5,10 %, échéant le 8 avril 2004	14 745	14 745
5,40 %, échéant le 8 avril 2009 ^(c)	9 005	9 005
Obligations, 30 000 000 \$		
4,85 %, échéant le 6 août 2000	—	2 275
5,10 %, échéant le 6 août 2001	2 410	2 410
5,30 %, échéant le 6 août 2002	2 560	2 560
5,40 %, échéant le 6 août 2003	2 710	2 710
5,50 %, échéant le 6 août 2004	12 575	12 575
5,90 %, échéant le 6 août 2009 ^(c)	7 470	7 470
Obligations, 25 000 000 \$		
6,30 %, échéant le 16 février 2003 ^(c)	5 731	—
6,40 %, échéant le 16 février 2004	2 187	—
6,50 %, échéant le 16 février 2005	7 507	—
6,60 %, échéant le 16 février 2006	1 662	—
6,70 %, échéant le 16 février 2007	1 780	—
6,80 %, échéant le 16 février 2008	1 906	—
6,85 %, échéant le 16 février 2009	2 041	—
6,85 %, échéant le 16 février 2010	2 186	—

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

Dette à long terme (suite)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2000
<hr/>		
Obligations, 17 000 000 \$		
5,60 %, échéant le 20 décembre 2005 ^(c)	17 000	—
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d)		
8,04 %, échéant le 24 janvier 2006 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d)		
6,75 %, échéant le 9 décembre 2006 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d)		
6,09 %, échéant le 12 décembre 2007 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 40 000 000 \$ ^(d)		
6,77 %, échéant le 9 décembre 2009 ^(c)	40 000	40 000
Total	<u>475 570</u>	<u>505 406</u>

^(a) Tranche à fonds d'amortissement déjà en cours.

^(b) Tranche pour laquelle la Société a commencé à contribuer au fonds d'amortissement au cours de l'exercice.

^(c) Tranche pour laquelle un fonds d'amortissement est prévu.

^(d) Contrat ayant fait l'objet d'une convention d'échange de devises et de taux d'intérêt. Seul le montant pour lequel la Société est ultimement responsable est indiqué comme solde en cours.